

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 16 JUIN 2025

PRÉSENTS : - M. Frick, conseiller municipal
- Mmes Girard, Mackert, Simon, Prost et M. Pesenti, délégués de parents
- Mmes Bart, Gresset, Philippe; Mrs. Baulard, Fabre enseignants
- Mme Michaud, psychologue scolaire

Absents excusés : M. Alpy, maire de Frasne
Mmes Abel, Balandier, Buchmann, Castano, Vacelet, déléguées de parents d'élèves
Mme Gardet enseignante ; M. Chastin, enseignant RASED
Mme Bossi, directrice du périscolaire

Désignation d'une secrétaire de séance : Mme Bart

1) Effectifs, prévisions pour la rentrée et répartition envisagée

Suite au départ d'une famille avec 2 élèves en avril, l'école compte aujourd'hui 123 élèves répartis dans les 5 classes.

CP : 26 élèves	CE1/CE2 : 24 élèves	CE2/CM1 : 24 élèves
CM1/CM2 : 23 élèves	CM2 : 26 élèves	

30 élèves de CM2 quittent l'école pour le collège.

Nous avons connaissance du départ d'une élève de CM1. Un élève de CP est orienté en classe ULIS.

24 élèves arrivent de la maternelle de Frasne.

Il y a de nouvelles inscriptions pour la rentrée: 1 CP, 1 CE1, 1 CE2, 1 CM1

La prévision d'effectif s'établit donc à 119 élèves :

En conseil des maîtres, les enseignants ont décidé de prévoir une répartition avec 5 classes en cours simple.

Cette décision reste provisoire car toute nouvelle arrivée dans les 3 classes déjà chargées pourrait remettre en cause cette répartition.

CP : 25 élèves (M. Fabre) CE1 : 26 élèves (enseignant non nommé)

CE2 : 22 élèves (Mme Gresset) CM1 : 20 élèves (Mme Philippe)

CM2 : 26 élèves (Mme Michel qui devrait être remplacée par M. Baulard)

M. Fabre a proposé aux familles des nouveaux élèves des entretiens individuels afin de préparer leur rentrée à l'école.

Liste des fournitures pour la rentrée 2025-2026 :

La liste des fournitures scolaires est présentée aux membres du conseil d'école.

Quelques ajustements sont apportés selon les remarques des parents d'élèves et des enseignants

Elle sera diffusée aux familles avec le compte-rendu du conseil d'école.

Comme convenu lors du dernier conseil d'école, la commune a bien pris à sa charge l'achat des ramettes de papier pour l'année scolaire (160 ramettes).

M. Fabre demande s'il serait possible de les livrer avant la fin de l'année scolaire en cours.

2) Suivi des élèves : décisions de passage, de maintien, d'orientation, LSU

Décisions de poursuite de scolarité :

Le conseil des maîtres a proposé 2 maintiens, 1 orientation en ULIS élémentaire, 1 orientation en ULIS collège et 2 orientations en 6ème SEGPA. Toutes ces propositions ont été acceptées par les familles.

LSU : Les livrets scolaires du deuxième semestre seront consultables en ligne à partir du 26 juin.

Les modalités et code d'accès sont identiques au premier semestre. M. Fabre se tient à la disposition des familles qui continueraient à rencontrer des difficultés de connexion.

Stage de réussite :

Un stage de réussite a été proposé aux élèves rencontrant des difficultés pendant les vacances d'avril.

5 élèves de CP et 5 élèves de CM1 et CM2 ont pu en bénéficier.

Climat scolaire :

L'école a été tirée au sort pour participer à l'enquête nationale de climat scolaire. Les élèves des classes CE2/CM1 et CM1/CM2 ont répondu au questionnaire. Ce sont les membres de l'équipe mobile académique de sécurité qui se sont chargés de la passation des questionnaires le vendredi 16 mai. Il n'y a pas de résultat par école pour ce questionnaire. La restitution se fait au niveau national.

3) Activités des classes

Médiathèque :

Les 3 dernières classes ont bénéficié de l'animation à la médiathèque:

CM2 : 14 mars sur la bande dessinée

CP: 4 avril sur l'eau

CE2/CM1 : 6 juin sur la bande dessinée

Tous les enseignants soulignent la qualité de l'accueil et des activités proposées.

JMF :

La classe CM2 a assisté au spectacle Jelly Jazz le jeudi 20 mars après midi. Le spectacle était très bien, adapté aux élèves, certaines musiques étaient connues, d'autres ont été des découvertes. A renouveler si possible.

Le coût des entrées (5,50€ par élève) est pris en charge par la coopérative scolaire.

Les transports sont payés par la mairie.

Sensibilisation à l'autisme :

L'équipe des Maisonnées de Frasne est intervenue dans toutes les classes pour sensibiliser les élèves et les amener à mieux percevoir l'autisme le lundi 24 mars ou le jeudi 27 mars.

Cette intervention a été très riche et les élèves se sont montrés très curieux et très intéressés par les contenus proposés.

M. Fabre doit de nouveau rencontrer Mme Gelin, cheffe de service aux maisonnées, pour voir comment le partenariat pourrait se poursuivre.

CPIE :

La classe de CP s'est engagée dans le programme « Ô cours de l'eau » proposé par le CPIE.

M. Gauthier, intervenant du CPIE, a animé 4 séances dont une sur le terrain aux abords des tourbières.

Les séances ont débouché sur la réalisation par les élèves d'affiches sur la faune et la flore de la mare, le grand cycle de l'eau et les dangers de la pollution.

Le coût de ces séances (100€) a été pris en charge par la coopérative scolaire

Visite de la fruitière de Frasne :

A l'invitation de la coopérative de Frasne, les classes CP et CE1/CE2 ont visité la fruitière le jeudi 10 et le vendredi 11 avril dans le cadre des « rendez-vous du comté ». Les élèves ont pu assister aux différentes étapes de la fabrication du comté et visiter la cave. La visite s'est terminée par une dégustation et les élèves sont repartis ravis avec des petits cadeaux.

Challenge des pistes d'éducation routière :

Les élèves de CM2 ont bénéficié du passage de la piste d'éducation routière le vendredi 6 juin.

Après le passation d'une partie théorique à l'école, les élèves ont passé la partie pratique dans la cour du périscolaire avec la présence de 2 gendarmes. Deux épreuves étaient au programme avec un gymkhana et un parcours avec des panneaux à respecter.

L'élève ayant obtenu le meilleur score à l'issue des 2 épreuves est invitée à participer à la finale départementale qui aura lieu le mercredi 25 juin à Besançon.

Le coût de la participation à ce challenge est de 150€, il est pris en charge par la commune.

La majorité des élèves venant à pied ou en vélo à l'école, l'école va s'engager dans une réflexion afin de construire un parcours « Education Routière » sur les 5 années et souhaite pérenniser si possible le challenge en CM2.

FOOT :

3 classes en ont bénéficié cette année. (CE1/CE2, CE2/CM1, CM2)

N'ayant pas d'accès à la salle polyvalente sur les créneaux où M. Paget est disponible pour les interventions, les séances ont souvent dû être annulées à cause de la météo.

La réunion de planning d'occupation des salles pour l'année 2025-2026 n'a pas permis de trouver de solution, le collège ayant besoin d'encore plus de créneaux pour la tenue des séances d'EPS.

Dans ces conditions, le projet ne sera pas envisageable l'année prochaine.

Néanmoins, M. Fabre a prévu d'échanger avec M. Myotte Duquet, professeur d'EPS au collège, quand les emplois du temps seront figés pour voir si une solution peut être trouvée.

Une rencontre finale a lieu ce mardi 17 juin sur le terrain synthétique de Frasne avec l'école de Nozeroy.

Les enseignants remercient M. Paget pour la proposition et l'organisation de ces séances et espèrent qu'une solution pourra être trouvée pour maintenir le projet l'année prochaine.

Educateur sportif :

La classe de CE1/CE2 bénéficie actuellement de séances d'initiation au tir à l'arc. Trois séances menées par M. Reymond éducateur sportif à la CFD, ont déjà été effectuées. Il en reste deux. Les enfants adorent utiliser le matériel adapté.

Les parents d'élèves demandent combien d'heures doivent être consacrées à la pratique de l'EPS.

Les programmes prévoient 3 heures hebdomadaires. Les enseignants précisent que toutefois ces heures sont lissées sur l'année (natation par exemple).

Musicart's :

Les 5 classes de l'école se sont engagées dans un projet chorale sur le thème des 5 continents.

M. Delphin, intervenant de Musicart's, a animé 4 séances dans chaque classe à partir du 15 mai.

Ces séances ont débouché sur la restitution finale devant les familles le vendredi 13 juin avec l'accompagnement de musiciens de Musicarts.

Les enseignants sont satisfaits du partenariat mais le nombre de séances étaient un peu réduit pour bien préparer les élèves.

Les parents d'élèves sont satisfaits de la restitution et sont attachés à ce qu'il y ait une représentation des élèves en fin d'année.

Les enseignants entendent la demande des parents mais précisent que cela dépend des projets construits en classe et qu'il n'y a pas de caractère automatique à un spectacle de fin d'année.

Sorties de fin d'année :

Les classes CM1/ CM2 et CM2 se sont rendues à la Saline d'Arc et Senans le mardi 27 mai.

Les élèves ont visité le musée Ledoux le matin et ont réalisé un « escape game » l'après-midi.

Le coût des animations (836 €) a été pris en charge par l'APE (490 €) et la coopérative scolaire (346 €)

Le coût du transport (490 €) est pris en charge par la mairie.

Les classes CP et CE1/CE2 se sont rendues au fort Vauban de Salins les Bains le mardi 3 juin avec une visite animée du fort et une animation pour chaque classe : les insectes pour les CP et l'eau pour les CE1/CE2.

Le coût des animations (704 €) est pris en charge par l'APE (500 €) et la coopérative scolaire (204 €).

Le coût du transport (350 €) est pris en charge par la mairie.

La classe de CE2/CM1 fera sa sortie de fin d'année le 24 juin.

La classe visitera le fort Saint Antoine le matin et l'exposition Malbuisson Art l'après-midi.

Le coût des entrées (177 €) est pris en charge par l'APE.

Le coût du transport (236 €) est pris en charge par la mairie.

Les enseignants remercient l'APE pour sa participation financière à hauteur de 10€ par élève pour ces sorties de fin d'année et les parents qui ont accompagné les différentes sorties tout au long de l'année.

Retour sur la journée du 13 juin : Restitution chorale – Inauguration - Portes ouvertes - Kermesse

Restitution chorale : Les parents sont satisfaits. Il est précisé que l'horaire n'était pas adapté à tous mais les contraintes de la journée ne permettaient pas d'en envisager un autre. Il était également difficile de la prévoir dans la cour à cause de la météo et des conditions acoustiques.

Inauguration : Les officiels qui ont effectué la visite de l'école ont relevé la qualité des travaux réalisés avec les contraintes d'un bâtiment ancien.

La prise de parole des élèves a été très appréciée. Le bruit important durant les différents discours a gêné les officiels qui ont pris la parole.

Portes ouvertes : Les parents et les enfants ont beaucoup aimé. L'accueil des futurs CP dans leur future classe a été très appréciée. Il a manqué une affiche à l'entrée de l'école pour inviter les parents à rentrer dans le bâtiment. Une réflexion sera menée pour voir s'il est opportun de renouveler cette opération chaque année.

Kermesse : L'APE est contente. Il y a eu un long travail pour préparer et démonter les structures. Le fait que la kermesse ait lieu dans l'enceinte de l'école était très sécurisant pour les parents.

Cette journée a demandé beaucoup d'investissements de tous les acteurs : mairie, APE, élèves et enseignants. Chacun se félicite de la réussite de cette journée festive qui marquera l'histoire de l'école.

Dispositif cet été je lis :

Le dispositif « Cet été, je lis ! » a pour ambition de promouvoir la lecture au sein de chaque famille et de prévenir le risque que les vacances riment avec baisse des performances scolaires. L'école a décidé de s'inscrire dans ce dispositif :

- Pour les élèves du CP au CM1 : les élèves pourront emprunter des livres de la bibliothèque de l'école via les professeurs et les rapporter à la rentrée. Il sera demandé aux familles d'avoir une attention particulière à ces livres. En cas de perte ou de dégradation importante, l'école facturera l'achat d'un nouveau livre.

- Pour les élèves de CM2 : Chaque élève recevra un exemplaire de *L'Odyssée* d'Homère, adapté par Murielle Szac et illustré par Catel, dans le cadre de l'opération "Un livre pour les vacances".

Il sera également rappelé aux familles la possibilité de prêt à la médiathèque de Frasne.

Remise des cadeaux de départ aux CM2 :

L'APE et la mairie offrent habituellement des bons d'achat aux élèves quittant l'école. L'école souhaiterait s'associer à ce moment solennel avec la remise du livre « un livre pour les vacances » offert par l'Education Nationale. *Le créneau du 3 juillet à 15h est proposé par la mairie.*

Les parents demandent si le **parrainage CM2/CP** sera renouvelé. Les enseignants ne l'avaient pas envisagé mais vont réfléchir à la nécessité de le remettre en place et aux modalités de sa mise en œuvre.

4) Mairie : Point sur les derniers travaux réalisés

Cuisine pédagogique

Les derniers achats de matériel ont été effectués.

Il resterait à installer les différents distributeurs.

Cour de récréation

Comme évoqué au dernier conseil d'école, deux poubelles ont été conservées et elles sont fonctionnelles.

Le nom du groupe scolaire a été posé sur le préau ainsi que le porte drapeau.

Partie non fermée de la cour :

La partie de clôture manquante a bien été installée.

Installation des panneaux photovoltaïques :

Les panneaux ont été installés durant les vacances d'avril

Le répondeur téléphonique de l'école a été remis en service.

Les différents petits travaux demandés lors du dernier conseil d'école ont bien été réalisés :

Film sur tableau blanc : classe CM1/CM2, classe CP et classe CM2.

Accrochage de la frise classe CE1/CE2

Est-il possible d'envisager de remettre **un panneau d'affichage** extérieur à l'enceinte de l'école ?

Il faudrait prévoir le **nettoyage des rideaux** dans les classes.

Les parents d'élèves demandent de nouveau s'il est prévu de faire quelque chose sur le passage piéton qui mène de l'école maternelle à la boulangerie. M. Frick répond que cela est prévu mais n'a pas la date fixée pour ces travaux.

M. Frick souhaite savoir si l'école est confrontée à l'insécurité et/ou à l'incivilité dont il entend parler mais qu'il ne constate pas forcément aux abords de l'école.

L'école n'est pas touchée par des problèmes d'incivilité. Cette année s'est déroulée dans un bon climat scolaire et il y a du respect envers les adultes et entre élèves.

La séance est levée à 19h30

Le directeur
M. Fabre

Le secrétaire de séance
Mme Bart